

Nouvelles pratiques sociales



Les pratiques féministes

Christine Corbeil et Francine Descarries

Volume 3, numéro 2, automne 1990

Pratiques féministes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Corbeil, C. & Descarries, F. (1990). Les pratiques féministes. *Nouvelles pratiques sociales*, 3(2), 1–5. <https://doi.org/10.7202/301084ar>



Les pratiques féministes

Christine CORBEIL
et Francine DESCARRIES
Université du Québec à Montréal

Où en est la cause des femmes? Quelle configuration auront les rapports de sexes dans l'avenir? Qu'en est-il des pratiques féministes à la fin du xx^e siècle? Ces interrogations étant intimement liées à des changements d'attitudes et de mentalités, à des projets de transformations sociales inscrits au fil de l'histoire, la revue *Nouvelles pratiques sociales* a choisi de les retenir comme grille de questionnement pour la préparation du dossier du présent numéro.

Les pratiques féministes logent à plusieurs enseignes. Notre intention n'est donc pas de les étiqueter, de les comparer ou de les recenser de manière exhaustive. Nous souhaitons davantage offrir une tribune, un lieu de diffusion à quelques-unes d'entre elles et susciter une réflexion sur certains enjeux et défis qui interpellent actuellement le domaine de l'intervention féministe.

Pour colliger ce dossier, nous avons sollicité les contributions de plusieurs intervenantes, militantes, enseignantes et chercheuses œuvrant dans les réseaux parallèles comme dans les réseaux officiels de l'éducation et de l'intervention sociale. Les réponses ont été nombreuses et diversifiées. Faut-il penser que les occasions offertes aux femmes pour prendre la parole et dire leurs expériences, discuter de leurs aspirations et analyser les rapports de sexes sont encore trop rares et trop fréquemment court-circuitées?

Si la pertinence de publier un dossier sur les pratiques féministes au Québec n'a jamais été questionnée, les récents débats qui ont monopolisé la scène médiatique au sujet du prétendu délire manipulateur et doctrinaire des féministes ont confirmé la justesse de ce choix¹.

Que des femmes réclament le droit à l'égalité, à l'autonomie et à l'expression de soi hors des sentiers traditionnels; qu'elles osent dénoncer les viols, les meurtres, les actes de violence dont elles sont victimes; qu'elles témoignent au grand jour de leur vie démolie ou de leur peur, voilà, aux yeux de nombreux hommes, des propos dérangeants, voire agressants, qu'il faut, par divers moyens, discréditer et ridiculiser pour sauver une certaine forme de quiétude sociale dans l'ordre patriarcal. Plusieurs des interventions formulées à cette fin par des hommes, qui très souvent se prétendent les porte-parole «de ceux qui respectent et apprécient les femmes», non seulement s'apparentent à la violence verbale et psychologique si souvent dénoncée par le mouvement féministe lui-même, mais encore forcent un déplacement du débat et le personnalisent en utilisant des raisonnements spécieux qui finissent par rendre les «méchantes» féministes responsables des situations qu'elles dénoncent.

Est-il nécessaire de rappeler l'époque encore trop récente où la violence conjugale était considérée comme une simple chicane de famille à régler à l'amiable entre les époux, où l'inceste était réduit à un phénomène isolé, à une exagération pour ne pas dire à une fantaisie d'enfant et, enfin, où la réalité des femmes et les problèmes qui les confrontent plus spécifiquement étaient complètement relégués dans la sphère privée. L'État, en particulier, a tardé à prendre conscience de la véritable nature de ces phénomènes et de leur signification tant politique qu'économique.

C'est, en grande partie, grâce à l'action militante des femmes au cours des dernières décennies, à l'exemplarité de leurs témoignages et à leurs pressions et dénonciations répétées, que la société québécoise a peu à peu modifié sa vision et reconnu que la violence familiale comme la dépendance économique des femmes s'inscrivent en tant qu'effets pervers d'un certain type de rapports de sexes². Or, malgré cette prise de conscience et les progrès indéniables réalisés sur le plan des ressources mises à la disposition des femmes, l'État répond encore partiellement

1. En décembre 1990, un an après le massacre de Polytechnique, la presse, au Québec, a consacré un espace considérable à des témoignages et à des lettres ouvertes signés par des hommes qui exprimaient tout le dépit et la colère que leur inspirent les féministes.

2. Dans cette perspective, on ne peut passer sous silence le fait que le Québec a été secoué au cours des derniers mois par la mort tragique de dizaines de femmes et d'enfants exécutés par un conjoint, un amant, un père. Dix, vingt, trente fois, le même scénario s'est répété. Avant de se donner la mort, l'agresseur a posé un dernier geste de contrôle sur ses proches.

aux demandes d'intervention et de soutien découlant de ces dossiers et laisse entrevoir des perspectives d'avenir marquées au sceau de l'aus-térité.

C'est donc pour combler des besoins impératifs que le mouvement des femmes a développé sa propre expertise et ses propres ressources. L'article de Dominique Bilodeau rend bien compte de cette dynamique. Elle y présente la spécificité des objectifs et des moyens d'intervention mis de l'avant dans les maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Elle ouvre une fenêtre sur l'univers particulier de ces maisons qui accueillent une clientèle démunie à tous points de vue et souvent repoussée ou ignorée par l'ensemble des services gouvernementaux.

Dans le cadre d'une analyse plus globale des pratiques et des revendications mises de l'avant par l'Association des femmes autochtones du Québec, au cours des dernières années, Carole Lévesque montre comment et pourquoi le dossier de la violence conjugale est maintenant considéré comme prioritaire. Son article témoigne de la volonté de l'Association de percer le mur du silence qui entoure cette réalité au sein des différentes communautés autochtones et de plaider en faveur de la mise sur pied de ressources adaptées à leurs besoins spécifiques.

Plusieurs pratiques féministes s'inspirent encore de l'aphorisme «le privé est politique» et s'orientent vers le développement de services voués à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Diane Lamoureux questionne précisément cette tendance actuelle du mouvement féministe à favoriser la mise sur pied de services alternatifs pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et pallier leur insatisfaction à l'égard du réseau officiel de la santé et des services sociaux.

Les pratiques féministes sont aussi actes de création et d'affirmation des femmes à travers la recherche de modèles et de langages différents. Une équipe de chercheuses de Chicoutimi fait ressortir les particularités et les aspects les plus novateurs d'une nouvelle forme organisationnelle «la collective de femmes». Celle-ci s'organise autour d'une volonté de mettre en application les principes d'égalité et de sororité défendus par le mouvement des femmes depuis les années 70.

Un autre important volet des pratiques féministes prend ici forme dans la dénonciation des lois sexistes et des mécanismes structurels qui continuent de pénaliser les femmes dans leur accès aux ressources sociales et économiques. Longtemps considérée comme une main-d'œuvre secondaire pour répondre à la structure du marché du travail et ne pas nuire supposément à l'exercice de leur fonction maternelle, les femmes ont

véritablement gagné le droit au travail à partir du moment où leur contribution monétaire est devenue indispensable et que s'est imposée l'idée du ménage à «double revenu». L'article «Des femmes, du travail et des enfants: des vies dédoublées» illustre comment les pratiques des mères travailleuses contribuent à la remise en cause globale des rapports traditionnels de conjugalité et de parentalité et sont devenues progressivement occasions de luttes pour l'obtention de remaniements profonds tant de la culture organisationnelle que de l'aménagement matériel de l'organisation du travail salarié. Dans une telle conjoncture, les pratiques des femmes sont donc largement associées à des revendications face à l'État, aux employeurs et aux hommes pour obtenir tant la reconnaissance et le respect de leurs droits, que le soutien nécessaire pour affronter les exigences et obligations découlant de la double appartenance.

Qui dit pratiques féministes, dit également volonté de reconnaissance et de valorisation des acquis des femmes. Le projet «Question de compétence» présenté par Hélène Paré met particulièrement bien en évidence la spécificité et la pertinence d'une intervention auprès de femmes qui, ayant consacré une large partie de leur vie au service de leurs proches, se sentent démunies et sans compétence particulière au moment d'affronter le marché du travail. L'expérience dont elle fait part révèle bien à quel point les femmes ont besoin d'être «outillées» pour retrouver une confiance en elles et en leur potentiel trop souvent érodée par leur isolement au sein du milieu familial.

Il est aussi important de souligner les tentatives d'articuler un discours différent fondé sur la volonté politique de contester à la fois l'imposition d'un savoir androcentrique et l'absence d'espace pour l'expression d'un savoir sur les rapports sociaux de sexes. À cet égard, l'article de Germain Dulac sur les réactions des chercheurs masculins face au savoir féministe est fort instructif. Prenant pour exemple le développement des *men's studies* aux États-Unis dans la foulée des *women's studies*, l'auteur postule que la perspective d'analyse des premières est davantage marquée par une intention de redéfinir la masculinité et de circonscrire ce qui constitue la spécificité masculine que par une intention de dialogue ou de contribution à la réflexion féministe sur les rapports sociaux de sexes.

Les pratiques féministes sont de plus en plus soutenues par des paroles de femmes pour dire l'indicible, l'insoutenable et le non-dit. Elles font référence à des expériences de solidarité qui visent la création de nouveaux liens, de nouveaux réseaux pour mettre un terme à l'isolement et à la marginalisation des femmes. Nous pensons notamment à toutes celles qui, comme le rapportent Anne Quiénart et Pauline Morissette dans leur étude sur «L'alcoolisme à risque chez les femmes au travail», continuent à se

sentir les seules responsables de leur échec et qui acceptent difficilement de ne pas performer comme des superfemmes infaillibles.

Enfin, la revue *Nouvelles pratiques sociales* a voulu se joindre aux autres femmes du Québec pour souligner de façon particulière le cinquantième anniversaire du droit de vote des Québécoises. L'article de Simone Landry qui ouvre le dossier exprime avec justesse l'atmosphère et l'esprit de solidarité qui ont animé l'événement «Les 50 heures du féminisme» organisé au printemps de 1990, par Femmes en tête, pour célébrer cette victoire historique et dresser le bilan des pratiques féministes à travers la province. En mettant cet événement en perspective avec le premier sommet mondial sur le thème du pouvoir, initié par le groupe FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique), Simone Landry soulève la question de l'hétérogénéité et des divergences de points de vue au sein du mouvement des femmes. Depuis les trente dernières années, les femmes ont déployé toute leur imagination et toute leur énergie à corriger les injustices à leur égard, à tenter de se hisser au même rang que les hommes, d'acquérir les mêmes privilèges. Quelles sont les retombées de leurs luttes? Quel héritage laissent-elles aux femmes et aux enfants de demain?